



Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} décembre 2017

Original : français

Commission du développement social

Cinquante-sixième session

31 janvier-7 février 2018

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous

Déclaration présentée par la Fédération internationale des associations de personnes âgées, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Les urgences gérontologiques : une priorité pour le monde

La Fédération Internationale des Associations de Personnes Âgées a décidé en 2006 de l'opportunité, voire de la nécessité absolue, de mettre en place une branche dédiée aux urgences gérontologiques internationales.

Ce programme au service des personnes âgées, en cas de pandémies, de séismes et de catastrophes naturelles ou encore de faits de guerre, a été conforté par les observations et les interventions de la FIAPA lors de situations d'urgence : le 6 avril 2009 tremblement de terre en Italie dans la province montagneuse des Abruzzes, le 25 avril 2015 séisme au Népal, le 14 juillet 2016 attentat de Nice, le 26 juillet 2016 attentat de Saint Etienne du Rouvray, saison cyclonique de 2017 dans les Caraïbes.

La FIAPA, à travers ses équipes d'intervention et à travers ses associations membres dans les différents continents a observé que les personnes âgées, et particulièrement les plus vulnérables, souffrent de manière directe ou indirecte, plus que les autres catégories de la population, des séquelles des pandémies, des catastrophes naturelles et des faits de guerre ; ceci est renforcé quand la gérontologie locale fait défaut.

L'absence de prise en compte de cette problématique dans les différents schémas et enseignements gérontologiques est générale. Dans les situations de crise les personnes âgées sont les plus touchées et souvent les moins soutenues. Ainsi, les vieillards sont souvent laissés pour compte au profit des populations plus jeunes et se laissent mourir ou errent jusqu'à l'épuisement, blessés, perdus, ayant perdu leurs conjoints ou compagnes et souvent tout abri ou moyen de subsistance ; leur précarisation initiale est renforcée et leur insertion économique et sociale est définitivement compromise.

Enfin la gestion des problèmes post-désastre et du stress post-traumatique spécifiques aux populations les plus âgées n'est jamais prise en compte alors que se multiplient, après les catastrophes, les états de sidération, de dépression et d'exclusion sociétale.

Aujourd'hui, en 2017, et compte-tenu de la multiplication des situations d'urgence gérontologique, la FIAPA en s'appuyant sur le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 de l'ONU lance un appel solennel à l'Assemblée Générale de l'ECOSOC afin d'inciter la communauté internationale à mettre en place de manière effective les objectifs du plan d'action de Sendai et en ajoutant de façon transversale les priorités des urgences gérontologiques, notamment l'introduction de formations spécifiques à la gestion des crises dans le cadre de ces urgences, ainsi que la prévention des psycho-traumatismes ; une part importante des programmes souhaités s'attachera à la gestion du stress post-traumatique tant au niveau des populations touchées qu'au niveau de celles et ceux ayant mission de les encadrer voire de les secourir car ils sont eux aussi soumis au stress généré par les catastrophes.

La FIAPA fait sienne la nécessité de programmes spécifiques en appelant, tout comme le Cadre d'action de Sendai, la participation des personnes âgées et handicapées en tant que partie prenante à l'élaboration des programmes d'urgences gérontologiques internationales.

Il faudrait aussi pouvoir reconnaître leur expérience et leur savoir-faire, leur capacité de résilience et de mobilisation des entraides, prendre en compte leurs avis

par rapport aux mesures à prendre et leurs permettre de participer à la planification de décisions dans les programmes de gestion de crises qui leur concernent.

Le 9 et 10 octobre 2017 la FIAPA a organisé en Martinique un séminaire interrégional qui avait pour thème « droits, luttes contre les maltraitances et coopération régionale » en collaboration avec l'association de personnes âgées, AMDOR (association martiniquaise pour l'Age d'Or), la Mairie et le Centre communal d'action sociale de la ville de Schœlcher (Martinique).

En effet, le séminaire s'est déroulé dans un climat très particulier car les Caraïbes venaient d'être touché par une série d'ouragans dévastateurs. Les représentants d'une des rares maisons de retraite de la Dominique se sont spécialement déplacées pour faire part à la FIAPA des grosses difficultés rencontrées par ses résident, son personnel et par la résidence en partie détruite.

De cette rencontre est né « l'appel de Schœlcher », document de prise de décisions entre toutes les parties prenantes (associations, institutions, personnes âgées) pour mettre en place une stratégie de coopération face aux catastrophes.

Suite à cette rencontre il a été décidé, d'envoyer une mission d'évaluation des besoins des aînés afin d'organiser les aides nécessaires dans les prochains mois, et de mettre en place un dispositif d'urgences gérontologiques doté d'un observatoire permettant la veille, les alertes et les actions nécessaires à la prévention et au traitement des urgences pandémiques, ainsi que les urgences climatiques et autres catastrophes naturelles. Ceci en amplifiant les coopérations sanitaires et médico-sociales caribéennes intégrées et en intensifiant les solidarités et les coopérations au sein des pays de la Caraïbes.

Enfin la FIAPA, compte tenu des observations réalisées sur le terrain, souhaite la mise en place rapide d'un dispositif spécifique lorsque les catastrophes touchent les petits États insulaires « en raison des vulnérabilités uniques et particulières qui les caractérisent ».

Le nombre de zones exposées aux catastrophes naturelles augmente avec les changements climatiques et les gens qui y vivent devront être préparés. Les catastrophes ont un impact important quand la mobilité est réduite, quand la personne est dépendante et quand elle est isolée. Nous devons donc donner les moyens à nos aînés de se préparer, de permettre voire d'exiger des décideurs et des partenaires locaux de les intégrer de façon transversale dans tous les programmes. Ainsi, les besoins spécifiques liées aux personnes âgées vulnérables devront être prise en compte dans les plans d'évacuation, dans les systèmes d'alerte, dans les mécanismes de protection sociale et dans les campagnes de sensibilisation et de prévention.

L'ECOSOC a comme thème principal « Éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et dimensions en favorisant le développement durable ». Il semble donc essentiel pour atteindre cet objectif de prendre en compte le vieillissement de la population mondiale et l'augmentation des catastrophes issues de bouleversements multiples et violents, notamment ceux d'origines sociétales et climatiques, car ils accentuent chez nos aînés l'isolement et la pauvreté. Prévenir, former et mobiliser sont les clés de la démarche préconisée.

La FIAPA demande à l'Assemblée Générale de l'ECOSOC de février 2017 la mise en place dans les plus brefs délais d'un programme d'urgences gérontologiques en s'inspirant des observations et des bonnes pratiques réalisées à travers le monde.